

N°ADM/2022/18

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	8 mars 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	8 mars 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 43 Votants : 45

Séance du 15 mars 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi 15 mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS (43) :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothee BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAUT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (4) :

M. Yannick VILLAIN
Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à Nicolas SORET
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Jean-Yves MESNY
Mme Valérie SUBRENAT
Mme Isabelle CLAUDET

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédérique COLAS

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR DU CABINET DENTAIRE DE JOIGNY

ADM/2022/18

Conseil communautaire du
15 mars 2022**Objet : Travaux d'aménagement intérieur du cabinet dentaire de Joigny**

CONSIDERANT que le dossier relatif au cabinet dentaire avait été scindé fin 2021 sur proposition de la Préfecture de l'Yonne et ce afin d'optimiser la mobilisation des financements d'État sur le projet.

CONSIDERANT qu'une première phase a été réalisée et financée pour l'acquisition du cabinet et qu'il convient aujourd'hui de délibérer pour solliciter les financements relatifs à la mise aux normes et à l'aménagement intérieur du local.

CONSIDERANT qu'à l'issue du marché à procédure adaptée lancé fin 2021, le montant total HT des travaux s'élève à 173 421 € et un financement au titre de la DETR peut être sollicité à hauteur de 55,85 %.

Le plan de financement s'établirait donc comme suit :

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible financée par des fonds publics	Pourcentage d'intervention	% sur base éligible cofinanceurs	Montant du financement
DETR	Sollicité	173 421,00 €	55,85%		96 857,00 €
FINANCEMENT PUBLICS			55,85%		96 857,00 €
Autofinancement	o emprunt x fonds propres		44,15%		76 564,00 €
TOTAL FINANCEMENTS			100,00%		173 421,00 €

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 2 (Dorothee BRICOUT & Christophe DELAUNAY)

- **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à solliciter un financement au titre de la DETR à hauteur de 55,85 % d'une dépense éligible de 173 421,00 € HT, **soit une subvention de 96 857 euros**.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tout document nécessaire au dépôt, à l'instruction et à la clôture de cette demande.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET